

**Commission des sites et monuments nationaux (« COSIMO »)**

\*\*\*

**Vu la loi modifiée du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;**  
**Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des sites et monuments nationaux ;**

Attendu que l'immeuble sis 51, rue de Luxembourg à Esch-sur-Alzette se caractérise comme suit :

La maison de maître sise 51, rue de Luxembourg fait partie d'un vaste ensemble de grande qualité architecturale et urbanistique encore intacte de bâtisses de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et de la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle qui longent la rue de Luxembourg (**TBA, LOC**). Datant probablement du début du 20<sup>ème</sup> siècle, la maison est un représentant typique et caractéristique pour son époque de construction (**CAR**) et se démarque non seulement par son gabarit mais aussi par son langage architectural recherché.

L'immeuble est implanté en retrait par rapport à la rue sur un socle et s'élève sur 2 étages (R+1), surmontés par une toiture mansardée. La façade principale est composée de trois axes dont la travée centrale est la travée d'honneur présentant un très léger avant corps couronné par une lucarne-fronton. Cet axe comprend aussi la porte d'entrée garnie d'un joli escalier à deux volets ainsi qu'un balcon au premier étage. Les grilles de ces deux éléments vont de pair avec la grille sur le muret d'enceinte qui délimite la propriété.

La maison a conservé, aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur, une grande partie de sa substance historique dont notamment la porte d'entrée en bois avec son escalier en pierre et son garde-corps en fer forgé, les encadrements richement décorés, quelques fenêtres d'origine en bois, charpente, parquets et portes intérieures en chaîne, stucs au plafond, terrazzo dans le hall d'entrée, escalier en bois, muret en pierres de taille etc. (**AUT**).

La maison est authentique et caractéristique pour son époque de construction et du développement urbanistique d'Esch. Elle a gardé ses traits architecturaux typiques et n'a connu que très peu de changements nuisant à la substance historique, qui est donc toujours intacte. La maison transpose le style de l'époque de manière exemplaire et est donc un témoin important de l'époque. Les critères d'authenticité, de l'histoire locale, de type de bâti et de constructions caractéristiques pour son époque de construction sont remplis. Ainsi elle mérite d'être protégée pour son intérêt architectural et historique de même que pour ses qualités urbanistiques et esthétiques.

**La COSIMO émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que monument national de l'immeuble sis 51, rue de Luxembourg à Esch-sur-Alzette (nos cadastraux 871/11014 et 871/11015).**

Christina Mayer, John Voncken, Mathias Fritsch, Matthias Paulke, Michel Pauly, Sala Makumbundu, Christian Ginter, Max von Roesgen, Nico Steinmetz, Marc Schoellen, Jean Leyder.

Luxembourg, le 15 juillet 2020